



Aix en Provence

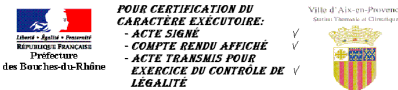
VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX
EN PROVENCE N° DL.2014-424**

Séance publique du

3 novembre 2014

**Présidence de Maryse JOISSAINS MASINI
Maire d'Aix-en-Provence Président de la
Communauté du Pays d'Aix**

Accusé de réception en préfecture
Identifiant : A013-211300017-20141103-54563-DE-1-1_0
Date de signature : 04/11/2014
Date de réception : mercredi 5 novembre 2014
 POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR L'EXERCICE DU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ ✓

OBJET : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS RELEVANT DE LA DÉLÉGATION FINANCEMENT DE LA VIE ASSOCIATIVE

Le 3 novembre 2014 à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire, le 28/10/2014, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

Monsieur Jacques AGOPIAN, Monsieur Ravi ANDRE, Madame Dominique AUGÉY, Monsieur Edouard BALDO, Monsieur Moussa BENKACI, Madame Charlotte BENON, Madame Christine BERNARD, Madame Patricia BORRICAND, Monsieur Jacques BOUDON, Monsieur Jean-Pierre BOUVET, Monsieur Raoul BOYER, Monsieur Gérard BRAMOULLÉ, Madame Danièle BRUNET, Monsieur Lucien-Alexandre CASTRONOVO, Monsieur Maurice CHAZEAU, Monsieur Eric CHEVALIER, Madame Noelle CICCOLINI-JOUFFRET, Monsieur Philippe DE SAINTDO, Monsieur Gerard DELOCHE, Madame Brigitte DEVESA, Monsieur Sylvain DIJON, Monsieur Laurent DILLINGER, Monsieur Gilles DONATINI, Madame Michele EINAUDI, Monsieur Alexandre GALLESE, Monsieur Jean-Christophe GROSSI, Monsieur Hervé GUERRERA, Madame Souad HAMMAL, Madame Muriel HERNANDEZ, Madame Coralie JAUSSAUD, Madame Maryse JOISSAINS MASINI, Madame Gaelle LENFANT, Monsieur Claude MAINA, Madame Irène MALAUZAT, Madame Reine MERGER, Monsieur Stéphane PAOLI, Monsieur Jean-Marc PERRIN, Madame Liliane PIERRON, Monsieur Christian ROLANDO, Madame Danielle SANTAMARIA, Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Madame Catherine SILVESTRE, Madame Josyane SOLARI, Monsieur Jules SUSINI, Monsieur Francis TAULAN, Madame Françoise TERME, Monsieur Michael ZAZOUN, Madame Karima ZERKANI.

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

Madame Abbassia BACHI à Monsieur Eric CHEVALIER, Madame Odile BONTHOUX à Monsieur Jules SUSINI, Madame Charlotte DE BUSSCHERE à Monsieur Hervé GUERRERA, Madame Sophie JOISSAINS à Monsieur Gérard BRAMOULLÉ, Monsieur Jean-Jacques POLITANO à Madame Noelle CICCOLINI-JOUFFRET, Madame Catherine ROUVIER à Monsieur Raoul BOYER.

Excusés sans pouvoir :

Madame Sylvaine DI CARO.

Secrétaire : Sylvain DIJON

Madame Dominique AUGÉY donne lecture du rapport ci-joint.

**Aix en Provence**

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

D.G.A.S Finance - Programmation -
Informatique et RRH
Direction des Relations avec les
Associations

RAPPORT POUR
LE CONSEIL MUNICIPAL
DU 3 NOVEMBRE 2014

Nomenclature : 7.5
Subventions

RAPPORTEUR : Madame Dominique AUGÉY

Politique Publique : 16-DEVELOPPEMENT DES PARTENARIATS ET DE LA VIE ASSOCIATIVE ET COMMERCANTE

OBJET : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS RELEVANT DE LA DÉLÉGATION
FINANCEMENT DE LA VIE ASSOCIATIVE - Décision du Conseil

Mes chers Collègues,

La Ville apporte, chaque année, son soutien aux associations en attribuant des subventions destinées à couvrir une partie de leurs frais de fonctionnement, ou à encourager des opérations ponctuelles de la vie associative.

De même, en raison de leur rôle dans le maintien du lien social dans les quartiers, les Comités d'Animation et de Proximité (CAP) reçoivent chaque année de la Ville, un soutien financier.

Des subventions sont également versées aux Unions Locales de Syndicats - Bourses du Travail qui mettent en place, au niveau municipal, des actions d'information et de soutien en direction notamment des salariés et des retraités en difficulté.

Les tableaux ci-après comportent des renseignements sur les associations et leur objet, le montant global des subventions accordées en 2012 et 2013 par la délégation, le montant de la subvention proposée pour l'exercice 2014, ainsi que le projet d'utilisation de ces fonds.

Sachant que ces attributions ont été validées le 6 octobre 2014, je vous demande, mes chers collègues, de bien vouloir :

-ATTRIBUER des subventions de fonctionnement pour un montant de **5 100 €** aux associations dont la liste figure sur le tableau ci-dessous.

-DIRE que la dépense en résultant sera imputée à la rubrique 92025-6574, numéro d'opération 1676 qui présente les disponibilités suffisantes.

-ATTRIBUER une subvention exceptionnelle pour un montant de **1 500 €** à l' association figurant sur le tableau ci-dessous.

-DIRE que la dépense en résultant sera imputée à la rubrique 92025-6748, numéro d'opération 1667 qui présente les disponibilités suffisantes.

-ATTRIBUER une subvention de fonctionnement au Comité d'Animation et de Proximité VIE AU SUD figurant sur le tableau ci-dessous, pour un montant de **9 500 €**.

-DIRE que la dépense en résultant sera imputée à la rubrique 92025-6574, numéro d'opération 1428, qui présente les disponibilités suffisantes.

-ATTRIBUER des subventions de fonctionnement pour un montant de **24 000 €** aux Unions Locales de Syndicats qui figurent sur le tableau ci-dessous

-DIRE que la dépense en résultant sera imputée à la rubrique 9290-6574, numéro d'opération 1751, qui présente les disponibilités suffisantes.

DL.2014-424 - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS RELEVANT DE LA DÉLÉGATION
FINANCEMENT DE LA VIE ASSOCIATIVE -

Présents et représentés	: 54
Présents	: 48
Abstentions	: 0
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 54
Pour	: 54
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

NEANT

Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité
le rapport qui précède.

Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Maire

Président de séance et les membres du conseil présents :

L'adjoint ou le conseiller municipal délégué,
Reine MERGER

Compte-rendu de la délibération affiché le : 06/11/2014
(articles L2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)

FINANCEMENT DE LA VIE ASSOCIATIVE

Politique Publique : DÉVELOPPEMENT DES PARTENARIATS ET DE LA VIE ASSOCIATIVE ET COMMERCANTE

N°Tiers	Nom de l'Association	Subvention		Convention (ou Avenant)	Direction Gestionnaire			
		Type	Objet		Montants Attribués		Subvention déjà attribuée	Subvention Proposée
					Année N-2	Année N-1	Année N	Année N
9194	AMICALE POUR LE DON DU SANG BENEVOLE DANS LE PAYS D'AIX	fonctionnement	Etablir des contacts frequents entre les personnes s'intéressant à l'oeuvre de la transfusion sanguine	non	750 €	750 €	500 €	100 €
9321	LES PETITS CHANTEURS D'AIX EN PROVENCE	fonctionnement	Formation de la jeunesse par la pratique du chant.	non	5 000 €	5 000 €	0 €	5 000 €
Total par imputation budgétaire n°92025-6574-1676					5 100 €			

N° Tiers	Nom de l'Association	Subvention		Convention (ou Avenant)	Direction Gestionnaire		
		Type	Objet		Montants Attribués		Subvention Proposée
					Année N-2	Année N-1	Année N
En cours	ASSOCIATION LES ENTREPRENEURIALES EN PACA (ALEP)	Exceptionnelle	Organisation de la 3ème édition "Les Entrepreneuriales"	non	0 €	0 €	1 500 €
Total par imputation budgétaire n°92025-6748-1667					1 500 €		

N° Tiers	Nom de l'Association	Subvention		Convention (ou Avenant)	Direction Gestionnaire		
		Type	Objet		Montants Attribués		Subvention Proposée
					Année N-2	Année N-1	Année N
38304	LA VIE AU SUD (Comité des Fêtes)	fonctionnement	Animation sociale, culturelle, sportive...	non	9 500 €	9 500 €	9 500 €
Total par imputation budgétaire n°92025-6574-1428					9 500 €		

N° Tiers	Nom de l'Association	Subvention		Convention (ou Avenant)	Direction Gestionnaire		
		Type	Objet		Montants Attribués		Subvention Proposée
					Année N-2	Année N-1	Année N
11645	UNION LOCALE CFDT	Fonctionnement	Bourse du travail	non	4 000 €	4 000 €	4 000 €
11647	UNION LOCALE CFTC	Fonctionnement	Bourse du travail	non	4 000 €	4 000 €	4 000 €
11650	UNION LOCALE CFE CGC	Fonctionnement	Bourse du travail	non	4 000 €	4 000 €	4 000 €
65586	FEDERATION AUTONOME DEPART. DE LA POLICE MUNICIPALE	Fonctionnement	Bourse du travail	non	4 000 €	4 000 €	4 000 €
11643	UNION LOCALE DES SYNDICATS CGT	Fonctionnement	Bourse du travail	non	Absence de demande	Absence de demande	4 000 €
11649	UNION LOCALE DES SYNDICATS FO	Fonctionnement	Bourse du travail	non	4 000 €	4 000 €	4 000 €
Total par imputation budgétaire n°:9290-6574-1751							24 000 €